

La montée en puissance des recrutements ICNA est initiée, déclinant ainsi la conciliation du mouvement de septembre 2022 (voir le [CDA n° 827](#)).

Ce niveau historique de recrutement n'est toutefois pas sans causer certaines difficultés auxquelles il convient de répondre :

- ☉ la capacité de formation de l'ÉNAC nécessite elle aussi une montée en puissance et l'augmentation du nombre d'élèves à 40 élèves par promotion ;
- ☉ les différentes voies de recrutement doivent « tourner à plein régime » ;
- ☉ afin de s'assurer de « faire le plein », une « réserve » sur le concours de l'année N doit être mise en place, en retenant plus de lauréats qui ne rentreront à l'ÉNAC que l'année N+1.

Ainsi, le concours externe CCINP 2024 retiendra 135 lauréats, assurant la rentrée de 4 promotions MCTA et une réserve d'une vingtaine de lauréats sur le concours suivant. Le concours interne, la sélection professionnelle et l'examen professionnel offriront respectivement 11, 15 et 11 postes. Enfin, le concours RUE reprendra dès novembre 2023 puis augmentera avec au moins 8 postes en 2024.

Année 2024				Année 2025			
Concours CCINP 2023		Concours CCINP 2024				Concours CCINP 2025	
Promo MCTA (32 élèves)	Promo MCTA (32 élèves)	Promo MCTA (32 élèves)	Promo MCTA (32 élèves)	Promo MCTA (40 élèves)	Promo MCTA (32 élèves) *	Promo MCTA (40 élèves)	Promo MCTA (40 élèves)

* La capacité de formation de l'ÉNAC est à son maximum et ne permet pas une promotion de 40 élèves. Les 8 postes « manquants » seront compensés sur le concours RUE.

Le SNICTA salue le travail mené avec l'ÉNAC pour remplir les objectifs fixés.

Ce plan pluriannuel de recrutements doit désormais s'accompagner dans le Protocole d'un plan pluriannuel d'affectations permettant de rajeunir la pyramide des âges des centres touchés par les départs à la retraite en fin de décennie tout en préservant le niveau de mobilité dans le corps, en particulier vers les centres attractifs.

